

FOCUS SUR L'ACTION SPOTT OUVRIERV RD

Action de formation inter-agences d'emploi avec l'appui d'AKTO, d'ABSKILL et de la Région Normandie

En 2023, l'équipe CALMEC décide d'animer plusieurs groupes de travail Employeurs partenaires du dispositif, sur la nécessité de former le public éloigné de l'emploi. Elle réunit autour de la table des entreprises de travail temporaire, entreprises de travail temporaire d'insertion, la Région et AKTO opérateur de compétence (OPCO) agréé par l'Etat. Ce dernier poursuit la réflexion avec ces structures employeuses et mène un diagnostic territorial qui aboutira en 2024 à la mise en œuvre sur Caen d'un SPOTT ("Sécurisation des Parcours et Orientation dans le Travail Temporaire"), une action de formation inter-



agences d'emploi, avec ABSKILL comme structure formatrice partenaire ; l'action a ainsi permis à 10 salariés intérimaires de se former au métier d'ouvrier VRD (Voirie Réseaux Divers).

Fort de ce succès, une nouvelle session de formation Ouvrier VRD est prévue fin novembre 2024, un métier largement plébiscité sur le territoire Caen la mer, notamment avec l'arrivée du Projet Tramway 2028 (extension des lignes).

Clause alternative : la Clause sociale sous toutes ses formes

La clause sociale d'insertion peut prendre d'autres formes que des heures d'insertion... Focus sur la "Clause Alternative" qui permet la mise en œuvre d'actions d'insertion telles qu'un événement découverte des métiers, l'accueil d'un stagiaire, l'animation d'ateliers conseil – recrutement, le parrainage, etc. Une autre manière d'intervenir et d'impacter les parcours en insertion professionnelle des publics en difficulté.

Le 28 mars, ARTELIA Groupe de conseil, d'ingénierie et de gestion de projet à Hérouville Saint-Clair, concernée par une clause alternative dans un marché de maîtrise d'œuvre avec Caen la mer, a fait le choix d'être accompagné par l'équipe Clause CALMEC dans l'animation d'une visite de chantier sur des travaux de canalisation à Colombelles. L'occasion de sensibiliser, informer sur les métiers du cabinet et des entreprises du TP, auprès d'un groupe de 8-10 bénéficiaires du centre de formation ENEFA.



Un événement rendu possible grâce à l'appui de la ville de Colombelles et à la mobilisation des partenaires, notamment du centre de formation ABSKILL, spécialisé en bâtiment et industrie.

Impact de cette visite : l'entrée en formation de 2 bénéficiaires au sein du centre de formation ABSKILL pour se former au métier d'Ouvrier VRD.

Cette forme d'action d'insertion est amenée à se développer sur le territoire de Caen la mer, au gré des opportunités que nous offrent les marchés publics.

BILAN DU 1er SEMESTRE 2024

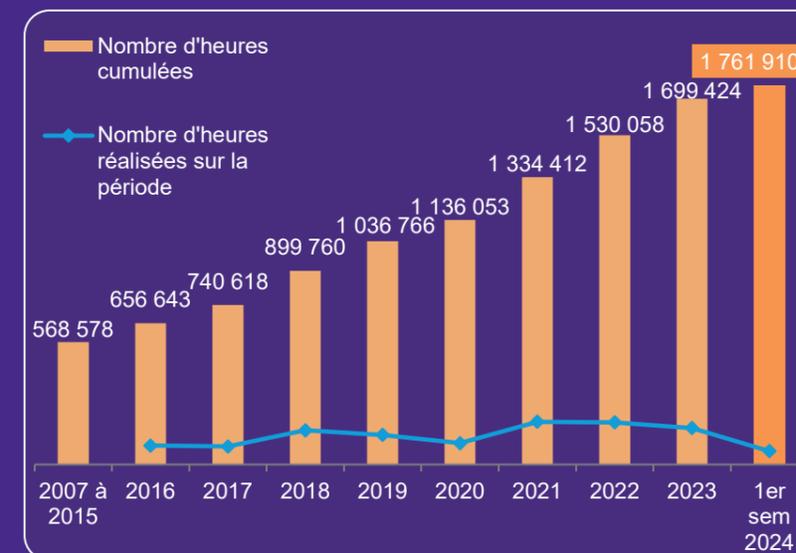
TABLEAU DE BORD

CLAUSE SOCIALE D'INSERTION ET DE PROMOTION DE L'EMPLOI

CALMEC, FACILITATEUR DE LA CLAUSE SOCIALE D'INSERTION sur le territoire de la Communauté urbaine Caen la mer Normandie

1 7 6 1 9 1 0 heures d'insertion depuis 2007

ÉVOLUTION CUMULÉE



Renfort de l'équipe Clause CALMEC



Dans une volonté permanente d'améliorer la gestion organisationnelle et opérationnelle du dispositif, l'équipe CALMEC compte une nouvelle collaboratrice : Maria GODINA.

Maria a rejoint CALMEC en janvier 2024 au poste d'Assistante projet. Elle intervient essentiellement sur le suivi technique et administratif du dispositif.

VOS INTERLOCUTEURS



Céline PERRIOT

Responsable
02 31 44 42 45
c.perriot@calmec.fr

Maria GODINA

Assistante projet
02 31 39 39 03
m.godina@calmec.fr

Lise ANDRÉ

Chargée de Mission
07 56 36 62 75
l.andre@calmec.fr

AMANDINE RAOUL

Assistante maîtrise d'ouvrage
02 31 39 39 09
a.raoul@calmec.fr

Gwénaëlle BEDELL

Chargée de mission
02 31 39 39 05
g.bedell@calmec.fr

Jack CORNIÈRE

Chargé de Mission
02 31 39 39 03
j.corniere@calmec.fr



Maison de l'emploi & de l'orientation, 1 place de l'Europe
14200 HEROUVILLE SAINT-CLAIR
Email : contact@calmec.fr / www.calmec.fr



Cofinancé par l'Union européenne



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



RÉGION NORMANDIE



Calvados



Caen la mer NORMANDIE COMMUNAUTÉ URBAINE

et le concours financier des bailleurs sociaux



édité le 23 septembre 2024

LA CLAUSE SOCIALE D'INSERTION SUR CAEN LA MER pour le 1^{er} semestre 2024

Selon les chiffres arrêtés au 23/09/2024, la clause d'insertion a permis de générer

62 486 heures d'insertion

sur le territoire de Caen la mer,

dont **518,45 heures réservées aux :**

EA - ESAT (Entreprises Adaptées - Etablissements ou Services d'Aide par le Travail)

et SIAE (Structures de l'Insertion par l'Activité Economique)

> **243** contrats de travail via la mise à disposition de salariés, l'embauche directe, le recours à la sous-traitance ou co-traitance

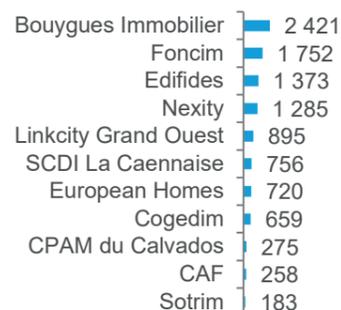
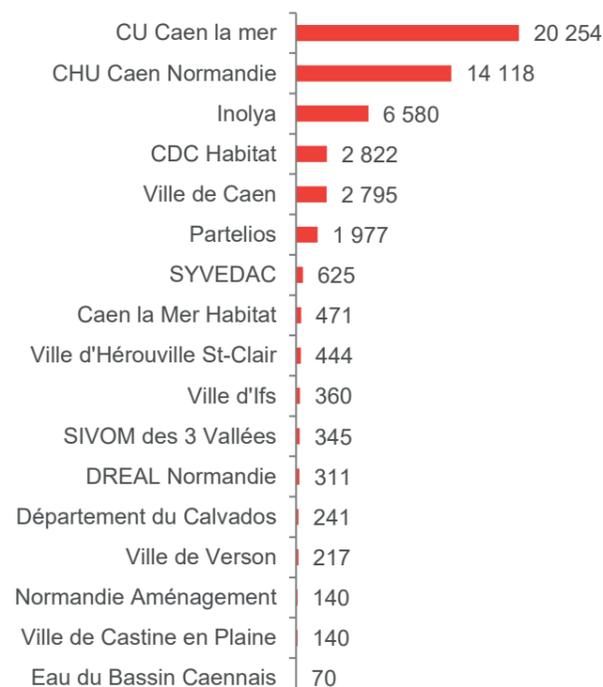
> **96** opérations clausées, 72 issues de la commande publique 24 du secteur privé (promoteurs privés associés au PLH - Programme Local de l'Habitat)

> **133** marchés / lots clausés

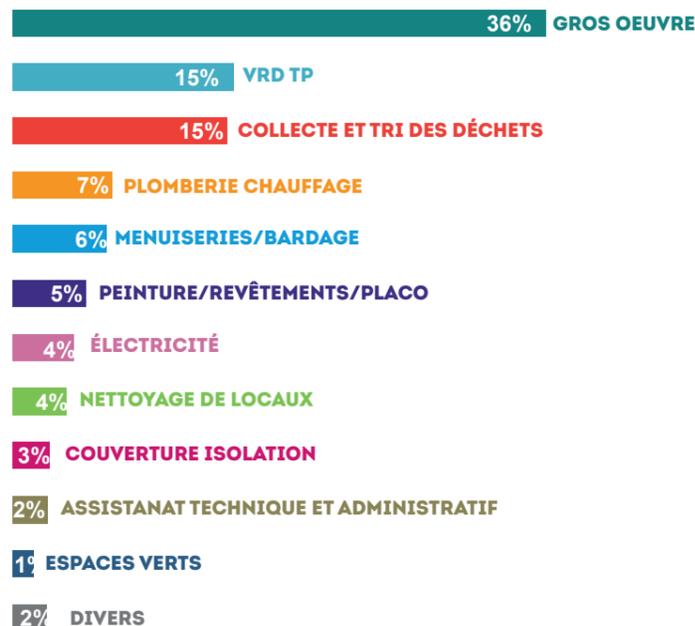
RÉPARTITION DU NOMBRE D'HEURES D'INSERTION

PAR DONNEUR D'ORDRE

29 donneurs d'ordre publics et privés ont intégré la clause sociale d'insertion dans leurs marchés situés sur le territoire de Caen la mer



PAR ACTIVITÉ CLAUSÉE



PAR STRUCTURE EMPLOYEUSE

- > **31,6%** par des SIAE (Structure d'Insertion par l'Activité Economique), dont **28,1%** par des ETTI (Entreprise de Travail Temporaire d'Insertion)
- > **22,2%** par des ETT (Entreprise de Travail Temporaire)
- > **24,6%** en embauche directe (CDD, CDI) au sein des entreprises adjudicataires
- > **19,5%** par des GEIQ (Groupement d'Employeurs pour l'Insertion et la Qualification)
- > **0,7%** par des EA
- > **1,5%** par une autre modalité

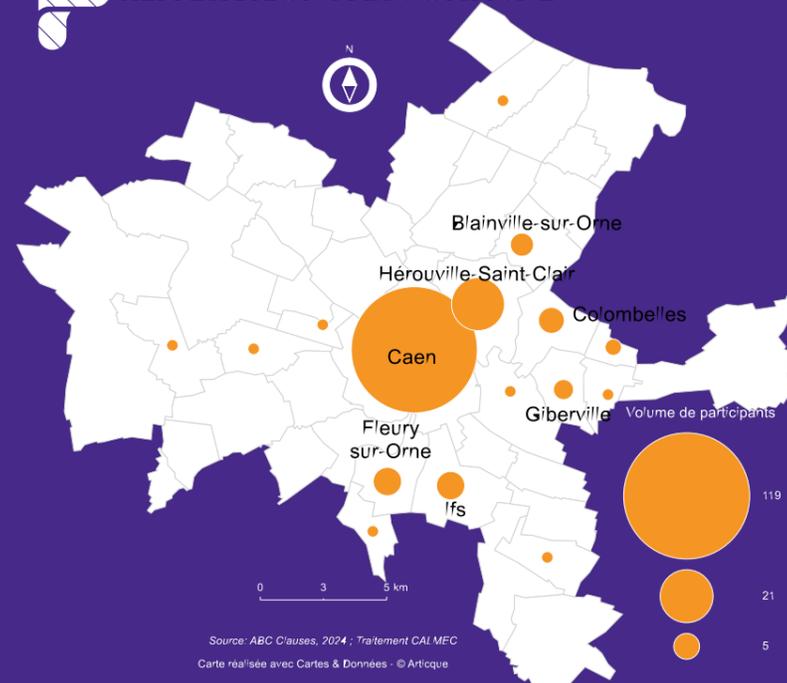
88 entreprises accompagnées

- > **65%** ont moins de 50 salariés
- > **83%** sont des entreprises normandes (**65%** du Calvados)
- > **71%** sont du secteur **Bâtiment Travaux Publics (BTP)**

213 salariés en insertion

- > **208 hommes** et **5 femmes**
- > **20,2%** DELD (Demandeurs d'Emploi de Longue Durée)
- > **37,1%** moins de 26 ans / **6,1%** seniors
- > **10,8%** BRSA (Bénéficiaires du RSA)
- > **3,3%** reconnus TH (Travailleurs Handicapés)
- > **16,4%** sont BPI (Bénéficiaires de la Protection Internationale)

RÉPARTITION PAR COMMUNE



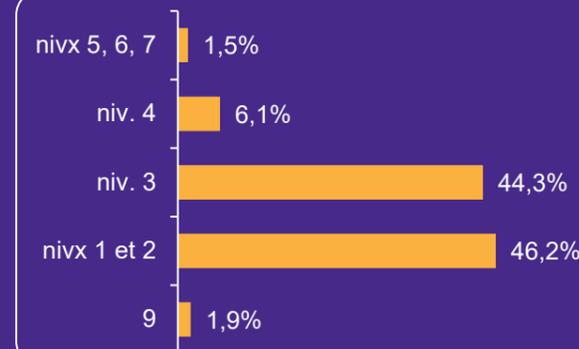
> **39** sont issus d'une commune en dehors de Caen la mer

PRESCRIPTION - DÉTECTION

CALMEC mobilise un réseau professionnel riche et varié de prescripteurs dans la détection, l'identification des publics en insertion :

- > **41,3%** du public prescrit par le réseau local IAE (Insertion par l'Activité Economique - dont 28,6% par les ETTI, DYNAMIC et A2I)
- > **16%** par une ETT
- > **33,8%** par les partenaires locaux emploi - insertion (PLIE, Enefa, E2C, CSE, GEIQ, autres)
- > **3,3%** du public prescrit par le SPE (Service Public de l'Emploi)
- > **5,6%** par les entreprises elles-mêmes

RÉPARTITION PAR NIVEAU DE FORMATION (Nomenclature 2019)



nivx 5, 6, 7 : Bac +2 et + (anc. nivx I, II, III)
niv 4 : Bac (anc. niv. IV)
niv 3 : CAP - BEP (anc. niv. V)
nivx. 1 et 2 : sans diplôme (anc. Niv Vbis- VI)
9 : diplôme étranger sans équivalence

RÉPARTITION PAR QPV

> **48 personnes** sont issues d'un QPV (Quartier Prioritaire Politique de la Ville)

